

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 FEVRIER 2016**

**Délibération**  
n° 2016.02. 19.B

**Médiathèque  
d'agglomération  
l'Alpha - Travaux de  
construction - Lot  
n° 19 "électricité  
courants forts" :  
avenant n° 7**

**LE ONZE FEVRIER DEUX MILLE SEIZE à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 février 2016**

**Secrétaire de séance** : Marie-Hélène PIERRE

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, André BONICHON

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

**Absent(s)** :

Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 FEVRIER 2016**

**DELIBERATION  
N° 2016.02. 19.B**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / MARCHÉS  
PUBLICS

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - LOT  
N° 19 "ELECTRICITE COURANTS FORTS" : AVENANT N° 7**

Par délibération n° 78B en date du 23 juin 2011, modifiée par la délibération n° 113 B en date du 29 septembre 2011, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation relative aux travaux de construction de la médiathèque d'agglomération.

La commission procédure adaptée du 21 juin 2012 a attribué le lot n° 19 « électricité – courants forts » au groupement société SNEE sise ZI 3 – BP 60541 – route de l'Isle d'Espagnac – 16160 GOND PONTOUVRE et FOLUELSO pour un montant de 524 500,00 € HT.

Par délibération n° 12.B du 6 février 2014, le bureau communautaire a approuvé un avenant en moins-value de 108,88 € HT qui a ramené le montant du marché de 524 500,00 € HT à 524 391,12 € HT.

Par délibération n° 101.B du 2 octobre 2014 modifiée par la délibération n° 132.B du 27 novembre 2014, le bureau communautaire a approuvé un avenant en plus-value de 46 794,31 € HT qui a porté le montant du marché à 571 185,43 € HT.

Par délibération n° 28.B du 12 mars 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant en plus-value de 30 060,93 HT qui a porté le montant du marché à 601 246,36 € HT.

Par délibération n° 106.B du 9 juillet 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant en plus-value de 14 819,62 HT qui a porté le montant du marché à 616 065,98 € HT.

Par délibération n° 148.B du 22 octobre 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant en plus-value de 3 724,67 € HT qui a porté le montant du marché à 619 790,65 € HT.

Par délibération n° 177.B du 3 décembre 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant n° 6 en plus-value de 10 968,42 € HT qui a porté le montant du marché à 630 759,07 € HT.

Différents ajustements du marché en plus-value dont les motifs sont énumérés ci-dessous ont été transmis à la maîtrise d'ouvrage :

- N°1 – prestations non prévues au marché mais nécessaires à la réalisation de l'ouvrage (oubli) ou adaptation de la maîtrise d'œuvre,
- N° 2 – modifications demandées par le maître d'ouvrage.

**Motif 1**

- |  |               |
|--|---------------|
| - prestation électrique pour liaisonner l'ensemble des mobiliers à équiper dans les mondes | 8 666,24 € HT |
| - création d'un coffret scénique extérieur   | 2 111,80 € HT |
| - ajout d'un luminaire dans le monde Comprendre  | 1 006,84 € HT |
| - modification du cloisonnement du local archives, de l'onduleur et ajout de luminaires    | 994,00 € HT   |
| - modification de l'alimentation des stores des façades Sud et Nord                        | 1 997,00 € HT |

**Motif 2**

- détecteur de mouvements en sous face de la garderie d'Imaginer	970,78 € HT
- éclairage de l'automate de retour et détecteur de présence sur l'entrée du personnel	643,64 € HT
- modification de l'éclairage de secours de l'Amphithéâtre selon la demande de l'exploitant	826,40 € HT
- modification électrique pour prise en compte du projet d'aménagement du Café	1 812,10 € HT
- prises de courant supplémentaires dans la salle de repos, le parking, le local bureau du Café et le monde Comprendre	1 908,20 € HT
- prises de courant tri sur le coffret scénique de l'Amphithéâtre	2 595,20 € HT
- augmentation de la puissance des onduleurs du service informatique	13 071,20 € HT
- modification du SAS d'entrée et repositionnement des attentes électriques des RFID	327,31 € HT
	-----
Montant en plus-value	36 930,71 € HT

Le montant de l'avenant n° 7 en plus-value est de 36 930,71 € HT.

Le montant du marché passe de 630 759,07 € HT à 667 689,78 € HT, suite au dernier avenant. L'augmentation du marché s'élève à 27,30 % par rapport à son montant initial de 524 500 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission procédure adaptée du 4 février 2016,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n° 7 au lot n° 19 « électricité – courants forts » à la société SNEE sise ZI 3 – BP 60541 – route de l'Isle d'Espagnac – 16160 GOND PONTOUVRE d'un montant en plus-value de 36 930,71 € HT.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération 9804 – autorisation de programme n° 2.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  16 février 2016	<b><u>Affiché le :</u></b>  16 février 2016